

## Compte rendu de consultation MRC Montcalm

### *Étape d'identification des priorités*

**Selon les directives du ministre, les personnes vivant en situation de pauvreté doivent être incluses dans le processus de l'Alliance.**

Selon vous, à quelle étape du processus serait-il le plus judicieux d'intégrer les personnes vivant en situation de pauvreté?

- À l'étape de l'identification des besoins et des priorités dans les 6 MRC
- À l'étape de l'élaboration des projets par les promoteurs
- À l'étape de l'analyse des projets
- Autre, précisez :

À l'étape de l'identification des priorités, l'analyse c'est trop tard.

À toutes les étapes, elles sont là pour nous ramener. Questionnement quant à l'implication au niveau de l'analyse des projets sauf si une personne du milieu est sur un comité.

À l'étape de l'identification des priorités. Ce sont les mieux placées, incontournable.

À l'étape de l'identification des priorités.

Selon vous, quelle serait la meilleure manière de le faire?

- Par le biais des organismes locaux avec un soutien externe au besoin
- Par un sondage sur les besoins identifiés par les personnes en situation de pauvreté

Par les organismes et par un sondage accessible et simple à la clientèle visée directement.

Créer un espace dans nos organismes car les organismes ne sont qu'une courroie de transmission. Pas des sondages !!! Mais comment rejoindre les plus démunis qui ne fréquentent pas les organismes. Identifier ceux qui s'impliquent déjà et seraient bénéficiaires du projet=leviers dans la communauté. Avoir des objectifs réalistes et novatrices.

Plusieurs organisations détiennent déjà des données sur les besoins et défis. Avoir accès à ces données. Surtout pas par un sondage.

Par le biais des organismes, ces organismes en savent déjà une bonne partie mais doivent consulter plus. Les personnes vulnérables sont très difficiles à rejoindre. La participation sociale est difficile, c'est toujours les mêmes, les gens se sentent visés.

**Suivant l'approbation du plan de travail par le ministre, l'étape suivante sera l'identification des thématiques prioritaires par les territoires de MRC. La Table des préfets souhaite que l'utilisation des lieux de concertation existants soient favorisés dans cette démarche afin de reconnaître le travail qui se fait déjà dans la région.**

En tant que représentant d'une organisation intervenant en matière de lutte à la pauvreté, de quelle manière souhaitez-vous travailler pour identifier ces priorités d'intervention?

- Utiliser le plan d'action du Comité local de développement social (CLDS) comme base de réflexion et le bonifier au besoin
- Dresser un portrait des services par thématique afin d'identifier les opportunités de développement de projets
- Consulter l'ensemble des organismes afin de connaître les besoins qu'ils identifient.
- Autre, précisez :

Utiliser le plan d'action de Vision Montcalm, recenser les priorités des organisations et prioriser... Le portrait est déjà fait en partie par la SADC.

Consulter l'ensemble des organismes. Mixte de concertations + nouvel événement (regard neuf, avenue des possibilités, pas juste communautaire). S'inspirer d'autres territoires, inviter des gens qu'on n'est pas habitué d'inviter. Vision Montcalm n'a pas de plan d'action. Il manque du monde! Mieux faire circuler. Consulter les concertations qui ont déjà fait leurs études.

Consulter l'ensemble des organismes, permettra de bien dresser le portrait des besoins pour identifier ensuite les opportunités de développer en termes de services et de collaborations potentielles.

Consulter l'ensemble des organisations dans une vision globale. Rencontres MRC + suivis à déterminer. Ramener les enjeux communs, dresser un portrait global mais précis. Il faut innover mais s'adjoindre à ce qui existe.

Selon-vous de combien de temps votre territoire a-t-il besoin pour la démarche d'identification des priorités?

- Quelques semaines
- Quelques mois
- 1 an

Quelques mois, on veut faire bien mais pas étirer pour rien.

Quelques mois, rassembler les plans de chacun. Si on dit 1 an ça se fera en quelques mois pareil (dernière minute). Suivi d'une journée de consultation générale, s'y prendre d'avance!

6 mois à 1 an.

Quelques mois mais plus proche d'un an.

Sachant que la Table des préfets de Lanaudière et la Fondation Chagnon sont en négociation pour le déploiement d'une entente qui couvrirait les 6 territoires de MRC et interviendrait en complémentarité avec l'Alliance.

Partant du principe que la Table des préfets a le souci de ne pas demander aux territoires locaux de faire deux démarches distinctes, mais bien de maximiser le travail réalisé dans le cadre de l'Alliance afin qu'il puisse également servir de base de travail pour guider les investissements de la Fondation Chagnon.

Si de l'argent était disponible pour soutenir ces démarches de réflexion visant l'identification des priorités territoriales, y aurait-il des besoins sur votre territoire?

- Oui
- Non
- Si oui, lesquels :

Oui. Mettre en commun les projets/portraits. Identifier les manques, les trous de services.

Oui, pour organiser la journée de réflexion + compilation.

Oui, facilitant et permettrait une démarche plus complète.

Oui, ressource humaine et comité de travail pour dresser un portrait, faire une consultation, regrouper les organismes, etc.

Pour réaliser la réflexion sur les priorités, plus spécifiquement, de quel soutien votre territoire aurait-il besoin?

- Une ressource humaine dédiée au soutien à la démarche
- Études, portraits
- Engager davantage d'organismes dans la démarche
- Autre, précisez :

Une ressource humaine. Mobiliser tous les organismes!

Études/portraits, il y en a déjà il faut les compiler. Une ressource humaine S.V.P. Engager davantage d'organismes dans la démarche.

Tous ces éléments sont nécessaires à une démarche structurée et complète. On partage une préoccupation plus large afin de créer un dialogue avec les entreprises qui sont aussi des acteurs du milieu.

Tous ces éléments et consultation publique.